



Peut-on « se déshériter » d'un parent ?

Question / réponse publié le **05/09/2024**, vu **302 fois**, Auteur : [Jérôme CHAMBRON, BAC+4 en Droit](#)

Peut-on « se déshériter » d'un parent ?

Depuis des années, Vanessa ne parle plus à son père. Son frère Léo lui apprend que ce parent se trouve dans une situation financière difficile. Il n'arrive plus à faire face aux nombreuses dettes qu'il a accumulées au cours de sa vie. Mariée et mère de 2 enfants, et ayant un bon niveau de vie, Vanessa craint de devoir rembourser à la place de son père. Elle souhaiterait ne plus être considérée comme sa fille. Elle voudrait savoir également si, dès à présent, elle peut « se déshériter » de son père.

SOURCE ET DE PLUS :

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A17660>